

Annexe 5 : Glossaire

Adaptation : Démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Pour les systèmes humains, il s'agit d'atténuer les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences (GIEC).

Atténuation : Intervention humaine visant à réduire les sources ou à renforcer les puits de gaz à effet de serre (GIEC).

Aléa : L'aléa au sens large constitue un phénomène, une manifestation physique ou une activité humaine (par ex. activité industrielle) susceptible d'occasionner des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques voire des pertes en vie humaines ou une dégradation de l'environnement (ADEME).

Biodiversité : Variabilité des organismes vivants des écosystèmes terrestres, marins ou autres. La biodiversité comprend la variabilité au niveau génétique, à celui des espèces et à celui des écosystèmes (GIEC).

Changement climatique : Modification durable et mesurable du climat. Selon les sources, le terme changement climatique peut regrouper les changements naturels et liés à l'activité humaine (pour le GIEC, par exemple) ou seulement les changements liés à l'activité humaine (d'après la Convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique) (GIEC).

Climat : Au sens étroit du terme, le climat désigne en général le temps moyen ou, plus précisément, se réfère à une description statistique fondée sur les moyennes et la variabilité de grandeurs pertinentes sur des périodes variant de quelques mois à des milliers, voire à des millions d'années. Dans un sens plus large, le climat désigne l'état du système climatique, y compris sa description statistique (GIEC).

Crue : Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale du niveau d'un cours d'eau, liée à une croissance du débit. La crue ne se traduit pas toujours par un débordement du lit mineur. Les crues saisonnières sont des phénomènes naturels. Elles sont essentielles au maintien de la diversité des hydrosystèmes et des services rendus par la nature (OFB).

Ecosystème : Ensemble de la communauté vivante (biocénose) et de son milieu physico-chimique (biotope), incluant un compartiment de production primaire (basé généralement sur la photosynthèse d'origine végétale). L'écosystème est considéré comme unité fonctionnelle de relations complémentaires et de transfert et de circulation de matière et d'énergie (ex: champ de maïs, forêt caducifoliée, une cavité d'arbre, une mare). Les habitats naturels sont des écosystèmes. La notion d'habitat porte une connotation plus descriptive et plus précise qu'écosystème (MOOC TVB).

Enjeu : Personnes, biens, activités, moyens, patrimoine (culturel, naturel), etc. susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par un phénomène naturel (Géorisques).

Exposition : Présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de ressources et de services environnementaux, d'éléments d'infrastructure ou de biens économiques, sociaux ou culturels (enjeux) dans un lieu susceptible de subir des dommages (GIEC, 2014).

Îlot de chaleur urbain (ICU) : phénomène climatique qui consiste en un écart positif de quelques degrés entre le centre des agglomérations et les zones rurales ou naturelles périphériques. Leur existence est liée à différents paramètres, comme la densité et la forme urbaine, l'artificialisation des sols, les propriétés d'absorption et de stockage de la chaleur des matériaux de construction, les activités anthropiques (industrie, transport, équipements domestiques), la raréfaction d'espaces

végétalisés, le climat régional. Les villes sont d'autant plus vulnérables aux vagues de chaleur, de plus en plus fréquentes, qu'elles sont constamment sujettes au phénomène d'ICU qui en intensifie l'impact sur les populations et infrastructures (*Cerema*).

Inégalités sociales de santé : différences d'état de santé entre individus ou groupes d'individus, liées à des facteurs sociaux, et qui sont inéquitables, c'est-à-dire moralement ou éthiquement inacceptables et qui sont potentiellement évitables. Il peut s'agir d'écarts importants concernant l'espérance de vie ou la plus forte probabilité d'être atteint de telle ou telle maladie selon le groupe social auquel on appartient ou la région dans laquelle on habite (les ICU participent donc des inégalités sociales de santé, selon leur localisation) (*Vie Publique*).

Infrastructure verte : réseau constitué entre autres de zones naturelles et semi-naturelles faisant l'objet d'une planification stratégique. Il est conçu et géré aux fins de la production d'une large gamme de services écosystémiques. Les infrastructures vertes sont particulièrement importantes dans les milieux urbanisés car elles permettent de connecter les espaces naturels ou semi-naturels entre-eux (ex : alignement d'arbres, cours d'eau, terres agricoles, parcs, jardins, etc.) (*UICN, d'après Centre de ressources documentaires aménagement, logement et nature, 2012*).

Ingénierie écologique : manipulation de matériaux naturels, d'organismes vivants et de l'environnement physico-chimique pour répondre à des besoins identifiés et résoudre des problèmes techniques. Elle se base sur l'optimisation de la fourniture de services écosystémiques. Il peut s'agir de l'entretien, de la restauration, la réhabilitation et/ou la réaffectation d'écosystèmes. L'atteinte d'un objectif défini et prévu à l'avance est incontournable pour l'ingénierie écologique, alors que la restauration reconnaît et accepte un développement imprévisible. L'ingénierie écologique ne se base pas, au contraire de la restauration, sur la recherche d'un état de référence (*UICN, d'après Centre de ressources documentaires aménagement, logement et nature, 2012*).

Inondation : Submersion lente ou rapide d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle est liée au débordement des eaux souterraines ou superficielles, lors d'une crue ou d'un ruissellement consécutif à des évènements pluvieux (*Agence de l'eau Rhin-Meuse*).

Pression : Les activités humaines peuvent avoir de multiples conséquences sur le fonctionnement et la qualité des milieux aquatiques. Les actions qui provoquent des changements dans les milieux sont considérées comme des « pressions » (artificialisation des sols, changement climatique, fragmentation des milieux, pollution des sols, pollution lumineuse, etc.) (*OFB, Eau France*).

Réhabilitation d'un écosystème : Consiste à réparer les fonctions endommagées ou bloquées d'un écosystème, en ayant recours à des solutions plus lourdes, pour remettre l'écosystème sur sa trajectoire dynamique et rétablir un bon niveau de résilience (*Ifremer*).

Renaturation d'un milieu : Intervention visant à réhabiliter un milieu plus ou moins artificialisé vers un état proche de son état naturel d'origine. La renaturation se fixe comme objectif, en tentant de réhabiliter notamment toutes les caractéristiques physiques du milieu (reméandrage d'une rivière recalibrée par exemple), de retrouver toutes les potentialités initiales du milieu en termes de diversité biologique, de capacité autoépuratrice etc. (*Agence de l'eau Rhin-Meuse*).

Résilience : Capacité de résistance d'un système socio-écologique face à une perturbation ou un événement dangereux, permettant à celui-ci d'y répondre ou de se réorganiser de façon à conserver sa fonction essentielle, son identité et sa structure, tout en gardant ses facultés d'adaptation, d'apprentissage et de transformation (*GIEC*).

Résistance : Capacité d'un écosystème à persister ou à maintenir sa fonction face aux perturbations exogènes. (*Encyclopédie de l'Environnement*)

Restauration écologique Consiste à favoriser le retour à l'état antérieur d'un écosystème dégradé par abandon ou contrôle raisonné de l'action anthropique. La restauration implique que l'écosystème possède encore deux propriétés essentielles : être sur la bonne trajectoire, avoir un bon niveau de résilience. Sans ces deux conditions : réhabilitation (*Ifremer*).

Retrait gonflement des argiles : Les terrains argileux superficiels peuvent voir leur volume varier à la suite d'une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques.

Ils se « rétractent » lors des périodes de sécheresse (phénomène de « retrait ») et gonflent au retour des pluies lorsqu'ils sont de nouveau hydratés (phénomène de « gonflement »). Ces variations sont lentes, mais elles peuvent atteindre une amplitude assez importante pour endommager les bâtiments localisés sur ces terrains.

Risque : événement dommageable, doté d'une certaine probabilité, conséquence d'un aléa survenant dans un milieu vulnérable. Le risque résulte, donc, de la conjonction de l'aléa et d'un enjeu, la vulnérabilité étant la mesure des dommages de toutes sortes rapportées à l'intensité de l'aléa. À cette définition technique du risque, doit être associée la notion d'acceptabilité pour y intégrer sa composante sociale (*Géorisques*).

Risque inondation : correspond à la confrontation en un même lieu géographique d'un aléa (une inondation potentiellement dangereuse) avec des enjeux (humains, économiques, ou environnementaux) susceptibles de subir des dommages ou des préjudices. En France, le risque inondation est le premier risque naturel par l'importance des dommages qu'il provoque, le nombre de communes concernées, l'étendue des zones inondables et les populations résidant dans ces zones. (*GéoRisques*)

Santé : état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (*OMS*).

Sécheresse : déficit hydrique sur une période relativement longue par rapport à une référence (*Météo France*). On distingue plusieurs types de sécheresse :

- **Sécheresse météorologique** : un déficit prononcé et prolongé de précipitations
- **Sécheresse hydrologique** : se manifeste lorsque les lacs, les rivières ou les nappes souterraines montrent des niveaux anormalement bas. Elle dépend des précipitations mais aussi de l'état du sol influant sur le ruissellement et l'infiltration.
- **Sécheresse agricole** ou sécheresse édaphique : Type de sécheresse qui survient lorsque la faible humidité du sol, associée à la rareté de l'eau, arrête la croissance végétale, diminue les rendements et met en danger le bétail (actu-environnement).

Sensibilité : condition intrinsèque d'un élément (collectivité, organisation, etc.) qui le rend particulièrement vulnérable. Elle se traduit par une propension à être affecté, favorablement ou défavorablement, par la manifestation d'un aléa. La sensibilité d'un territoire aux aléas climatiques est fonction de multiples paramètres : les activités économiques sur ce territoire, la densité de population, le profil démographique de ces populations, etc. La sensibilité est inhérente à un territoire. (*ADEME*)

Services écosystémiques : biens ou services que les humains peuvent tirer, directement ou indirectement, du bon fonctionnement des écosystèmes pour assurer leur bien-être. Ils ont été classés en 4 catégories :

- Les services de support ou de soutien : services nécessaires à la production des autres services, c'est-à-dire qui créent les conditions de base au développement de la vie sur Terre (formation des sols, production primaire, air respirable, etc.)

- Les services d'approvisionnement ou de production : produits potentiellement commercialisables obtenus à partir des écosystèmes (nourriture, eau potable, fibres, combustible, etc.)
- Les services de régulation : services permettant de modérer ou réguler les phénomènes naturels (régulation du climat, de l'érosion, des parasites, etc.)
- Les services culturels : bénéfiques non-matériels que l'humanité peut tirer des écosystèmes, à travers un enrichissement spirituel ou le développement cognitif des peuples (patrimoine, esthétisme, éducation, religion, etc.)

(Fondation pour la recherche sur la biodiversité).

Solutions fondées sur la nature : actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de sociétés de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité (*UICN*).

Solutions d'adaptation fondées sur la nature : solutions fondées sur la nature ayant l'intention de répondre au défi sociétal de l'adaptation au changement climatique (*UICN*).

Submersion marine ou inondations par submersion marine : inondations rapides et de courtes durées (de quelques heures à quelques jours) de la zone côtière par la mer lors de conditions météorologiques et océaniques défavorables. On distingue trois modes de submersion marine :

- La submersion par débordement, lorsque le niveau marin est supérieur à la cote de crête des ouvrages ou du terrain naturel ;
- La submersion par franchissements de paquets de mer liés aux vagues, lorsqu'après déferlement de la houle, les paquets de mer dépassent la cote de crête des ouvrages ou du terrain naturel.
- La submersion par rupture du système de protection (défaillance d'un ouvrage de protection ou formation de brèches dans le cordon littoral) suite à l'attaque de la houle, lorsque les terrains situés en arrière sont en dessous du niveau marin (*GéoRisques*).

Territoire : au sens large, le territoire est une portion d'espace appropriée. On peut les différencier selon leur morphologie (territoires de montagne, plaine, littoral, etc.), leur fonctionnalité (administratif, socio-économiques, etc.) ou encore leur densité démographique (*GéoConfluences*).

Vulnérabilité : condition résultant de facteurs physiques, sociaux, économiques ou environnementaux qui prédisposent les éléments exposés (sensibilité) à la manifestation d'un aléa à subir des préjudices ou des dommages (*ADEME*).